

UNE EVALUATION DES BESOINS ELEMENTAIRES DE FORMATION POUR LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE EN AFRIQUE DU SUD

Michael Underwood

RESUME

L'introduction d'une nouvelle politique forestière en Afrique du Sud a conduit à délaisser l'intérêt traditionnellement porté à la foresterie commerciale et son interprétation étiquetée de la conservation pour s'ouvrir à la foresterie communautaire, avec l'entière participation de toutes les parties prenantes concernées par l'utilisation des ressources arboricoles de la nation. Le présent document expose les résultats d'une évaluation des besoins élémentaires (EBE) destinée à examiner les types de formation à la foresterie communautaire alors dispensés, identifier la gamme d'activités à inclure et faire des recommandations sur la meilleure manière de mettre sur pied un programme cohérent de formation conforme à cette nouvelle politique forestière. Le rapport, achevé en 1997, aura montré que s'il n'y avait pratiquement pas de programmes officiels d'enseignement, on était en présence d'une grande diversité d'initiatives pédagogiques qui pouvaient servir à mettre en place un programme perfectionné. Celles-ci se caractérisaient par une structure non officielle et, si elles étaient parfois peu appropriées, elles recélaient invariablement des trésors de connaissances individuelles, en dépit d'une pénurie constante de financement. La gamme d'activités regroupées sous le titre de "foresterie communautaire" était très large, reflétant ainsi

l'hétérogénéité climatique, culturelle et démographique du pays. Pour répondre aux divers besoins aussi bien des prestataires de services que des groupes d'intérêts communautaires, un système composé de modules de formation a été recommandé. Il convient en particulier de promouvoir les "compétences humaines" pour s'assurer que les activités de foresterie communautaire soient menées d'une manière participative et durable.

INTRODUCTION

Les élections de 1994 bouleversèrent la vie des Sud-Africains de toutes les conditions sociales. L'unité remplaçait la division et la disparité faisait place à l'égalité. Pour s'adapter à cette nouvelle refonte générale, les institutions de tout le pays durent réaligner leurs politiques et structures pour faire face à leurs nouvelles responsabilités qui, dans bien des cas, ouvraient des horizons beaucoup plus larges que prévu.

Dans le cadre de ce processus, l'Office des eaux et forêts (OEF) sud-africain a mené des consultations avec toutes les parties concernées par la foresterie au niveau local et national. On demanda à tous de participer : secteur public et commercial, instituts d'enseignement, organisations non gouvernementales (ONG), organisations communautaires, groupes de pression, consultants privés et toutes les autres

parties intéressées. Ces initiatives qui recevaient un soutien financier local et international aboutirent à la formulation d'une nouvelle politique forestière.

Cette politique a été présentée en mars 1996 sous forme d'un Livre blanc intitulé "Développement forestier durable en Afrique du Sud - la politique du Gouvernement d'unité nationale". Cette politique faisait partie intégrante d'un cadre politique beaucoup plus général concernant le développement rural défini par le Programme de Reconstruction et de Développement mis en place par le Gouvernement d'unité nationale (GUN). Le Livre blanc prévoit un nouveau rôle plus diversifié pour la politique forestière qui allie la conservation, la foresterie commerciale et la foresterie communautaire. Il souligne que la compréhension traditionnelle de la foresterie en tant que science de l'aménagement des terres boisées n'est plus suffisante pour satisfaire les critères définis par cette nouvelle politique. Il faut au contraire mettre l'accent sur les relations entre la population et les ressources provenant des forêts.

Il s'agissait d'un virage exemplaire par rapport aux préoccupations précédentes exclusivement tournées vers la foresterie commerciale, la préservation et un aménagement minimum des forêts indigènes ; pour se tourner vers une volonté réelle d'encourager les activités arboricoles entreprises par l'ensemble des parties prenantes. Comme le dira Atampugre (1991), c'était le passage d'une vision réductrice des "forêts, propriété de la nation" à "des arbres pour tous". D'une manière très générale, la nouvelle politique définit la foresterie communautaire comme une "foresterie conçue et appliquée pour répondre

aux besoins sociaux, domestiques et environnementaux et pour favoriser le développement économique local. Elle est mise en oeuvre par les communautés ou avec la participation des communautés ... la population rurale, ainsi que lors de la plantation d'arbres dans les zones urbaines et périurbaines."

Tout au long du Livre blanc, le gouvernement reconnaît la compétence technique du pays à enseigner et à dispenser une formation à la "foresterie scientifique" et aux activités annexes mais exprime sa profonde préoccupation concernant la capacité du programme d'études actuel à satisfaire les besoins présents et futurs de la nouvelle refonte. En particulier, il souligne que la nouvelle politique doit prendre en compte les initiatives prises par les communautés et que la foresterie communautaire doit, donc, devenir un processus d'adaptation. En conséquence, la formation actuelle à la foresterie doit s'adapter pour permettre aux "compétences humaines" indispensables de promouvoir cet "environnement adaptatif" envisagé.

En 1996, l'OEF obtenait un financement auprès du Gouvernement danois pour entreprendre une EBE en matière de formation à la foresterie communautaire (FFC) et mettre en oeuvre la nouvelle politique forestière (Underwood, 1997). Les objectifs de l'EBE étaient :

- examiner la capacité de l'Afrique du Sud à dispenser une FFC adaptée ;
- établir les besoins des vulgarisateurs de la FFC ;
- déterminer les approches et les besoins des groupes d'intérêts ;
- préciser les méthodes allant concrètement dans le sens des objectifs du programme de formation ;
- faire des recommandations provisoires sur

les stratégies à suivre par toutes les institutions engagées dans cette initiative de mise en oeuvre du programme de FFC.

Cette initiative a été conçue pour répondre à plusieurs requêtes des services forestiers gouvernementaux ainsi que de donateurs internationaux qui étaient en train d'établir des projets régionaux de foresterie communautaire. De plus, elle apportait une information générale sur les instituts d'enseignement et de formation qui réadaptaienr leurs programmes pédagogiques pour répondre aux demandes d'une nouvelle industrie forestière. L'évaluation des besoins élémentaires recueillit ses données en interrogeant de manière semi-officielle 67 personnes appartenant à 57 organisations de toutes les provinces et représentant une grande diversité de groupes d'intérêts : foresterie commerciale, enseignants, universitaires, donateurs étrangers, ONG, organisations communautaires, services de vulgarisation forestière et agricole, chefs de communauté, organisations féminines, consultants et groupes paraétatiques.

LA CAPACITE DE FORMATION

Education et formation conventionnelles

L'EBE a permis d'identifier un certain nombre de facultés et de départements dans les institutions d'études supérieures et de troisième cycle, capables d'assurer une FFC. Toutefois, leur perception de l'importance et du contenu des programmes de foresterie communautaire était décevante. Ceux-ci étaient limités en grande partie par la supposition, sous-jacente et tacite, que les forestiers commerciaux et les institutions de foresterie étaient mieux placés pour prendre des initiatives de foresterie communautaire. De telles suppositions

démentaient les résultats de l'EBE qui indiquaient qu'une large palette de compétences techniques et humaines étaient requises des diplômés en FFC par des employeurs aussi divers que les services officiels de foresterie, le secteur commercial et les donateurs internationaux soutenant les programmes d'aide au développement.

Cette contradiction apparente n'est pas tant le produit d'un manque d'intérêt de la part des instituts officiels de formation que la difficulté qu'ils avaient à réaligner leurs ressources pour répondre aux nouvelles demandes imposées par la FFC. Un problème majeur venait de la nécessité de, non seulement développer de nouveaux programmes, mais aussi de prévoir des travaux pratiques dans les communautés avec des groupes d'intérêts extérieurs au domaine d'intervention habituel des instituts de formation. Les cours qui gravitaient autour des disciplines traditionnelles à la foresterie commerciale, durent tout à coup inclure sociologie, géographie, écologie et théorie du développement, embrasser les expériences d'agents du changement extérieurs aux normes académiques et intégrer les contributions des groupes d'intérêts dans les programmes pédagogiques.

Lorsque les initiatives prises concernaient la question des habitants de régions rurales pauvres en ressources, les cours n'étaient qu'une variante des programmes existants en matière d'agriculture et de foresterie. Leur objectif était de remettre à niveau les compétences techniques des employés du secteur agricole établi, ou d'associer les parties prenantes les plus "progressistes" des communautés qui étaient généralement les plus prospères et les mieux éduquées. Les prévisions des retombées de cette formation se

basaiient en partie sur l'hypothèse que les "étudiants" retournant dans leur communauté serviraient de catalyseurs du développement. Bien que l'EBC ait rencontré des cas où les connaissances étaient transmises de cette manière, l'impact n'a pas été aussi répandu ou bénéfique qu'escompté, pas même lorsqu'il était renforcé par un suivi sous forme de Visites et de Formation. Ces observations ont été faites ailleurs aussi (Antholt, 1994) et ces visites de suivi ont maintenant cédé le pas, en Afrique du Sud, à une approche plus participative à la FFC qui est moins coûteuse et plus efficace du fait de l'engagement de la communauté à l'ensemble du processus.

Education et formation non conventionnelles

Des problèmes similaires à ceux rencontrés par les programmes officiels de FFC sont apparus dans les divers systèmes de formation "dans l'entreprise" organisés par les plus grandes sociétés forestières. Ceux-ci étaient essentiellement associés aux plans communautaires de vulgarisation des parcelles boisées et aux programmes contractuels de cultures extérieures. Cela concernait surtout la sylviculture et la gestion forestière de base sans trop s'occuper de la participation de la communauté à la gestion des forêts et des parcelles boisées. Les petites parcelles d'eucalyptus étaient considérées comme le seul type de foresterie convenant au fermier pauvre. Les besoins en arbres fruitiers n'étaient pas pris en compte et les résidents n'avaient pas l'occasion d'entreprendre d'autres activités de foresterie plus profitables associées à la récolte et l'extraction (Cairns, 1994).

Par contre, le secteur des ONG qui comprenait certains instituts paraétatiques et de recherche

universitaire sur les communautés, des ONG et des organisations communautaires, assurait des formations intéressantes, des cours participatifs et une formation continue en Foresterie communautaire tant pour les "prestataires de service" que pour les "groupes d'intérêts communautaires". L'ampleur de leurs opérations est limité par des ressources financières modestes mais ils ont un impact non négligeable sur la FFC grâce à leurs relations étroites avec les communautés. La plupart de la FFC dispensée par ce secteur concerne les questions d'environnement, l'agriculture alternative y compris l'arboriculture (notamment des essences fruitières et indigènes), les activités générales de renforcement des capacités, la question du rôle des femmes, et la recherche active de solutions nouvelles et meilleures pour mettre en oeuvre la foresterie communautaire.

Les échanges extérieurs

Enfin, une aide extérieure soutenait des efforts faits pour permettre à des fonctionnaires forestiers, à certains membres d'ONG et à des universitaires de suivre une FFC à l'étranger. Toutefois, l'opinion exprimée généralement par ceux qui assistaient à ces programmes était qu'ils duraient trop longtemps, n'étaient pas encore au point ou qu'ils avaient peu de rapport avec les conditions locales. En privé, beaucoup des participants admettaient qu'ils percevaient ces échanges comme des vacances agréables.

LES ACTIVITES DE LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE ACTUELLE

Depuis les élections de 1994, on a assisté à un mouvement rapide en direction de la privatisation de la plupart des forêts industrielles et commerciales de l'Etat, ce qui

laisse la foresterie communautaire comme la composante principale de la politique forestière du gouvernement. Comme l'indique cette enquête néanmoins, instituer des activités de foresterie communautaire n'est pas chose facile dans un pays connaissant une telle diversité de terrains, climats, histoire, structure sociale et culture. Cela exige beaucoup de tout programme de FFC qui doit apporter une grande variété de compétences afin de répondre à toute une série de problèmes suivant les régions et différentes situations.

Climat et écologie

Le climat joue un rôle déterminant lors du choix des activités possibles de foresterie communautaire. Dans les régions humides à l'Est du pays, on trouve des zones plus densément boisées qu'à l'intérieur qui est plus sec, tandis qu'une partie du littoral occidental et l'extrême Nord, bien que non désertiques, n'en ont pas moins une couverture arborée très clairsemée. Ces différences écologiques ont un impact important sur le travail des prestataires de service, qu'ils soient publics, privés ou des ONG.

Ainsi dans les régions les plus sèches, au climat moins favorable, les activités arboricoles et le boisement commercial sont moins bien établis et les fonctionnaires chargés de la vulgarisation de la foresterie peuvent consacrer jusqu'à 80 % de leur temps aux programmes communautaires. Parmi les activités typiques, on retiendra l'établissement de parcelles boisées pour fournir du combustible, les projets d'amendement des terres et les programmes de sensibilisation à l'environnement. Comme dans d'autres pays, ces initiatives ont rencontré de nombreuses difficultés. Beaucoup ont échoué à cause du choix limité des essences

(principalement d'eucalyptus), de la plus grande valeur du bois destiné à des utilisations alternatives telles que les poteaux au détriment du bois de feu, et de la difficulté à développer des systèmes de gestion pour une ressource commune nouvellement établie.

Au contraire, dans les zones boisées plus humides, traditionnellement plus productives, les agents chargés de la vulgarisation sont pressés d'aider les services des eaux à délivrer des permis de boisement et à surveiller les opérations de défrichage et d'écoubage pour le secteur commercial. Ces activités leur laissent peu de temps pour les activités "non commerciales", à caractère communautaire, et donnent le sentiment dans les communautés que les services de l'Etat sont effectivement synonymes de foresterie commerciale et ne représentent pas les intérêts plus généraux de toutes les parties prenantes, comme le veut la nouvelle politique forestière. A tort ou à raison, ceci a une incidence sur les types d'expériences que les vulgarisateurs de la foresterie acquièrent pour compléter leur formation traditionnelle et donne l'image d'un certain désintérêt vis-à-vis des communautés. Ces facteurs, à leur tour, accroissent les difficultés rencontrées par un personnel surmené qui tente d'établir des régimes visant à intéresser les groupes d'intérêts à la foresterie communautaire et aux programmes de FFC.

Les données démographiques

Les facteurs spatiaux peuvent également influencer l'attitude des communautés à l'égard des activités arboricoles. En particulier, l'évolution des compositions démographiques en matière d'âge et de sexe associées aux migrations quotidiennes ou saisonnières détermine ce qui est nécessaire et pour qui. Les

communautés rurales risquent donc plus d'adopter les programmes de foresterie communautaire là où il n'y a pas d'autres sources de combustible, nourriture, fourrage ou matériel de construction. Dans les zones où une partie de la population se rend chaque jour à la ville voisine, est employée saisonnièrement ou au loin dans les mines, les demandes des résidents permanents sont différentes de celles de ceux qui rentrent chez eux le soir, le week-end ou pendant les vacances.

Ailleurs, notamment dans les anciennes "homelands indigènes", les communautés qui ont été soumises à des évacuations forcées sont souvent moins disposées à participer au développement d'une zone à laquelle elles sont peu attachées. Par contre, les riverains qui ont des racines dans la région sont généralement moins enclins à adopter ces attitudes négatives. Ainsi, là où les arbres sont communs, les gens ont développé des compétences appropriées et utilisent cette ressource avec des pratiques telles que la sculpture sur bois. Ces communautés sont donc plus sensibles aux nouvelles initiatives de foresterie communautaire que celles qui n'ont jamais bénéficié d'activités liées aux arbres.

Le rôle des femmes

Les femmes constituent l'autre facteur qui influence grandement le développement de la foresterie communautaire. Dans les campagnes d'Afrique du Sud, la femme souffre d'une charge de travail excessive et d'un statut inférieur. Elle n'a pratiquement aucun pouvoir de décision et la richesse et le pouvoir sont réservés aux hommes. Toutefois, les activités arboricoles qui concernent les questions quotidiennes relatives au ménage et à la famille peuvent améliorer de manière significative la qualité de vie des femmes en fournissant du

combustible, de la nourriture, de l'ombrage où elles travaillent et des matériaux de construction. Ces bénéfices, non seulement répondent aux besoins de la vie domestique quotidienne, mais aussi apportent des solutions à long terme en contribuant aux revenus et en améliorant le régime alimentaire de la famille.

Face à ces besoins, les arbres fruitiers restent le choix favori des femmes (Underwood, 1995). Non seulement ils fournissent des aliments et des revenus pour la famille, mais aussi ils établissent des systèmes de production agricole qui n'interfèrent pas avec les pratiques traditionnellement masculines de la culture des produits de base et de l'élevage du bétail. De surcroît, à la différence des parcelles densément plantées d'eucalyptus et de pins, les arbres fruitiers sont généralement plantés d'une manière plus parcimonieuse et espacée. Ceci a une importance considérable pour les femmes qui craignent souvent que les bois touffus associés aux plantations commerciales ne cachent des voleurs et des violeurs.

Enfin, même lorsque les femmes font le plus gros du travail, elles ne reçoivent en retour qu'une partie proportionnellement faible des bénéfices. L'enquête avait constaté diverses activités qui sont maintenant au cœur de la politique forestière du GUN. Les plus structurées d'entre elles concernent les plans de culture extérieure à caractère commercial. Là encore, bien que ce soit les femmes qui assurent l'essentiel du travail, elles bénéficient rarement du produit de la vente finale du bois d'œuvre qui, au lieu de cela, va à leurs partenaires masculins sous prétexte qu'ils sont chefs de famille ou propriétaires. Les femmes ne reçoivent qu'une formation élémentaire pour simplement apprendre à planter et à désherber

et elles sont tenues à l'écart quand il s'agit de s'occuper d'activités plus lucratives comme la récolte du bois et les contrats de transport.

La sensibilisation à l'environnement

Lorsque la conservation pose problème, les activités de foresterie communautaire peuvent contribuer à donner aux gens une meilleure vision de l'environnement dans leur vie quotidienne. En plus de l'enseignement scolaire traditionnel et de la participation du public aux opérations de plantation d'arbres, une approche plus globale est mise en avant. En privilégiant l'amélioration de la santé, de l'éducation, de la dignité sociale et personnelle, l'enseignement de l'environnement peut aider les communautés à développer des solutions : eau propre, plus d'eau, plus de verdure, ombre et amélioration des sols.

On établit aussi des programmes pour gérer les forêts et les zones boisées indigènes afin de promouvoir et de conserver le patrimoine national. C'est particulièrement vrai dans les régions où les arbres sont, ou ont été, un élément central du paysage et du mode de vie de la population. Ils fournissent, en effet, de la nourriture sous forme de fruits et de noix, de la boisson (vin de palme), du miel, des revenus de l'artisanat (statuettes et fibres) et, surtout, la médecine traditionnelle.

La foresterie urbaine

Dernièrement, la foresterie communautaire la plus récente s'intéresse aux communautés urbaines. Elle se caractérise par des demandes concernant l'amélioration de l'environnement et des espaces verts, l'embellissement du milieu et la conservation. Les arbres ont également un autre rôle important : ils contribuent à la conservation des sols et limitent les risques

d'inondation lorsque des populations denses occupent à leur péril de fortes pentes ou sont dangereusement proches d'une rivière. En outre, ils constituent souvent un centre d'intérêt pour les activités scolaires d'éveil à l'environnement et les plans plus généralement écologiques comme le ramassage des détritus. Il y a une chose importante à considérer lorsque l'on traite les problèmes des populations urbaines : leurs revenus disponibles sont relativement plus élevés que ceux des populations rurales. Cela permet davantage de possibilités de consommation telle que l'électricité et l'alimentation rapide qui, associées à des périodes de résidence souvent temporaires, peuvent relativiser les avantages à long terme des arbres.

LES BESOINS DE FORMATION

Durant l'enquête, le personnel de la vulgarisation et les assistants de communauté ont déclaré que les "compétences humaines" étaient les plus difficiles à acquérir et, pourtant, les plus importantes pour assurer la durabilité des initiatives. Les prestataires de services ayant une formation scientifique traditionnelle pensaient que ces compétences humaines (dérivées de l'anthropologie, l'économie, les études de développement, la géographie, la planification et la sociologie) pourraient les aider à mieux comprendre les communautés et à décider quand et comment appliquer des solutions purement techniques. Une formation appropriée peut amener les formateurs et les décideurs à réaliser que, quelle que soit la valeur des arbres dans le plan d'ensemble, leur adoption par les communautés n'est pas toujours considérée une priorité. Il faut bien comprendre que les communautés et les groupes d'intérêts ont des problèmes autrement plus

urgents que ceux des arbres. Les priorités concernent l'eau, l'alimentation, le logement, la santé, l'emploi et l'éducation. La culture des arbres n'est donc pas le "but" le plus recherché. Sa promotion ne peut intéresser les communautés et devenir possible que si elle est perçue comme un "processus" avantageux qui traite les "problèmes" des communautés. Pour que la foresterie communautaire réussisse, elle doit contribuer à plusieurs choses : améliorer la santé et le régime alimentaire, faire gagner du temps (lors de la collecte de bois de feu), donner plus de confort/ombrage dans les champs et protéger les récoltes (ex : du vent et des inondations).

Pour répondre aux nombreuses demandes de FFC exprimées par les décideurs, le personnel chargé de la vulgarisation et les assistants, l'EBE proposa une approche modulaire pour plus de flexibilité dans la formation. A côté d'un programme central de base, chacun peut compléter sa formation originale et son expérience en choisissant certains modules spécifiques à la foresterie communautaire, y compris sur des sujets comme les orientations politiques, le renforcement des capacités, la dynamique communautaire, la résolution de conflit, la sensibilisation à l'environnement, le statut des femmes, l'horticulture, la nutrition et le travail en pépinière. Le but de tous ces modules est de s'adapter aux conditions locales en tirant profit de l'expérience acquise et de l'information disponible en Afrique du Sud sur la mise en oeuvre de la foresterie communautaire.

Deux grandes catégories de modules sont recommandées :

- Les "ateliers de formation de base" qui s'intéressent avant tout aux besoins des

prestataires de services - gouvernement, industrie, ONG et instituts d'enseignement engagés dans les prises de décision, la formation, l'assistance ou la mise en oeuvre de la foresterie communautaire. Les modules peuvent être enseignés dans le cadre d'ateliers de travail de cinq jours, associant un enseignement et des discussions en classe à des exercices pratiques dans les communautés locales pour acquérir une expérience concrète. Lorsque c'est possible, cette phase initiale devrait être complétée par un suivi sur le terrain et l'idéal serait que les stagiaires participent à un programme de formation progressivement sur plusieurs années.

- Les "programmes communautaires de formation" qui cherchent à consolider et à motiver les communautés sur leur lieu de résidence et qui fonctionnent en partenariat avec les prestataires de services. Ces modules seront répartis sur les différentes saisons et comprendront des activités telles que l'acquisition de matériel à planter, la préparation du site et la plantation, l'établissement et la gestion de la distribution d'eau, ainsi que des activités moins saisonnières comme les stratégies commerciales, le renforcement des capacités, etc.

Tout en mettant l'accent sur les considérations techniques, tous les modules, notamment ceux destinés aux prestataires de service, devront aussi développer les compétences humaines. L'EBE a constaté que, mise à part la nécessité pour la FFC d'établir un projet pédagogique plus libéral, les normes socioculturelles doivent être prises en compte. En particulier, il convient de comprendre la dynamique de groupe,

d'examiner minutieusement la conduite du personnel et l'emploi d'un langage du corps approprié, et d'évaluer la tenue, le mode de transport, la ponctualité et la fiabilité, tout ceci faisant partie du processus de communication.

Enfin, tous les modules doivent comprendre une initiation au rôle des femmes, aux préoccupations qui leurs sont propres, à la dynamique de groupe selon les sexes, comment elles s'adaptent aux tensions dans la communauté, leurs droits fonciers et leur participation à l'exercice du pouvoir.

CONCLUSION

Pour conclure, il faut se poser un certain nombre de questions importantes pour faciliter la mise en oeuvre d'une politique durable de foresterie communautaire telle qu'elle est envisagée dans le Livre blanc du gouvernement.

Premièrement, il y a eu un débat sur la définition de la "foresterie communautaire". Le terme est apparu officiellement pour la première fois dans le Livre blanc du GUN, alors que d'autres auraient pu être adoptés. Comme le nota Cellier (1994), il n'y a pas de définition universellement acceptée pour ces activités. Gregersen, Draper et Elz (1989) emploient un certain nombre de termes interchangeables comme "foresterie sociale", "foresterie fermière", "foresterie communautaire" et "foresterie pour le développement local", tous vaguement définis comme "un ensemble général d'activités liées aux arbres et aux forêts que les propriétaires ruraux et les groupes communautaires (c'est-à-dire la population périurbaine) entreprennent pour obtenir des produits pour leur consommation personnelle ou dégager des revenus au niveau

local". L'accent est mis sur la participation des gens et des communautés et c'est là une différence fondamentale entre la foresterie communautaire et la foresterie commerciale conventionnelle et les pratiques de conservation. Pourtant, les changements sont lents à apparaître et, actuellement, l'OEF entreprend un programme interne de réorientation pour faire changer les choses dans ses services.

Deuxièmement, l'éducation et la formation doivent être définies et leurs différences et similitudes comprises. Bien que la formation fût initialement l'objectif premier de l'EBE, il y a des liens très étroits entre les deux.

Gregersen, Draper et Elz (1989) considèrent que l'éducation est "la connaissance générale nécessaire pour comprendre les diverses dimensions de la foresterie sociale (foresterie communautaire)" et que la formation met plus "l'accent sur l'enseignement de fonctions et de compétences pour ceux qui travailleront – ou travaillent déjà – dans des programmes de foresterie sociale (foresterie communautaire)".

Néanmoins, dans le cas de la foresterie communautaire, il est souvent très difficile de séparer éducation et formation à cause du rôle fortement communautaire de ces deux activités.

Une autre question à résoudre était celle de savoir comment contrôler une dépendance excessive des prestataires de service à l'égard d'une analyse prématurée des problèmes et d'une production automatique de solutions techniques rapides face aux situations de la foresterie communautaire. On réalise de plus en plus que le fait d'apporter des "réponses" avant d'avoir la participation entière des groupes d'intérêts concernés aboutit souvent à poser de mauvaises "questions". De façon croissante, les éducateurs, chercheurs,

vulgarisateurs et assistants des communautés reconnaissent l'importance du "bon sens" et cela a mis les pratiques participatives à l'ordre du jour de la formation. Dans le même temps, la foresterie communautaire est promue par le personnel dont la formation est moins strictement conventionnelle et qui associe expérience pratique et formation scolaire. Cela a conduit à incorporer, en Afrique du Sud, des nominations dans le domaine de la foresterie communautaire à la fois financées par des donateurs et localement, qui donnent une nouvelle vision de l'éducation et de la formation officielles.

Ainsi, les défis posés par le nouveau régime commencent doucement à faire changer les institutions officielles des services forestiers de l'Etat, le secteur commercial, la formation et l'enseignement supérieur et de troisième cycle. D'ailleurs, c'est grâce au GUN que les progrès ont été aussi rapides. On doit beaucoup à sa promotion constante des besoins de la communauté, à la nouvelle formation dispensée dans les services internes et à l'apport financier des donateurs. A l'issue de l'EBC, il n'y avait qu'un programme menant à un diplôme de troisième cycle en foresterie communautaire en Afrique du Sud. Il y a aujourd'hui deux formations universitaires en place (dont une avec le concours du Department for International Development britannique), plusieurs collèges proposant des cours d'initiation et un programme d'études de troisième cycle à la Faculté d'agriculture d'une autre université.

De plus, les choses bougent aussi dans le secteur forestier commercial. Pour encourager davantage les initiatives communautaires, les entreprises recherchent de plus en plus des

employés ayant une formation autre que la foresterie, et parmi les groupes ethniques précédemment désavantagés pour soutenir les programmes de plantation extérieure communautaire. A mesure qu'elles réduisent leurs tailles, ces sociétés dispensent aussi une formation et cèdent l'abattage, l'extraction et les éléments du transport les plus rentables pour déléguer le pouvoir aux communautés locales. Dans le même état d'esprit, elles cherchent souvent à obtenir une accréditation auprès des instances internationales de certification pour prouver que leurs pratiques forestières s'appuient sur une bonne gestion sociale et environnementale.

Toutefois, il y a encore beaucoup à faire, notamment concernant la question des femmes. Bien que celles-ci soient sur le devant de la scène politique, leur participation au niveau local dépend toujours d'institutions communautaires dominées par des décideurs masculins. Il faudra trouver de nouvelles idées sur la manière d'associer les femmes, par exemple en les rencontrant dans des groupes de couture ou dans les maternités, pour leur permettre de participer pleinement au processus de développement de la foresterie communautaire.

REFERENCES

- Antholt, C. H. (1994) *Getting Ready for the Twenty-First Century. Technical change and institutional modernisation in agriculture* (Préparer le XXI^e siècle. Changement technique et modernisation institutionnelle en agriculture). Document de travail de la Banque mondiale 217, *Asia Technical Department Series*, Banque mondiale, Washington D.C.
- Underwood, M. J. (1995) *Fruit trees versus timber trees* (Arbres fruitiers ou forestiers). *ISTF NEWS*, 16 (5).
- Underwood, M. J. (1997) *Base-line training needs assessment for community forestry in South Africa* (Evaluation des besoins de formation de base à la foresterie communautaire en Afrique du Sud). Rapport DANCED préparé pour le Service des eaux, Pretoria, Afrique du Sud.
- Atampugre, N. (1991). *The Search for New Perspectives* (A la recherche de nouvelles perspectives), chez : Hisham, M.A., Sharma, J., Ngaiza, A. et Atampugre, N. (éd.) *Whose Trees? A Peoples View of Forestry Aid* (Quels arbres ? Un point de vue populaire sur l'aide à la foresterie). Norris Books, Londres.
- Cairns, R.I. (1994) *Small grower commercial timber schemes in KwaZulu* (Plans de petite culture commerciale de bois). Rapport d'études N°6, Centre for Social and Development Studies, Université du Natal, Durban, Afrique du Sud.
- Cellier, G.A. (1994) *The Development potential and impact of commercial Eucalyptus woodlots in selected areas of KwaZulu, South Africa* (Potentiel de développement et impact des parcelles commerciales d'eucalyptus dans des sites choisis du KwaZulu, Afrique du Sud). Thèse de doctorat inédite. Université du Natal, Pietermaritzburg, Afrique du Sud.
- Office des eaux et forêts (1996). *Sustainable forest development in South Africa – The Policy of the Government of National Unity* (Développement forestier durable en Afrique du Sud – la politique du Gouvernement d'unité nationale). Livre blanc du GUN, Pretoria, Afrique du Sud.
- Gregersen, H., Draper, S. et Elz, D. (1989)

ACRONYMES

DANCED	Danish Cooperation for Environment and Development
EBE	évaluation des besoins élémentaires
FFC	formation à la foresterie communautaire
GUN	Gouvernement d'union nationale
OEF	Office des eaux et forêts
ONG	organisation non gouvernementale

Prière d'envoyer tous commentaires au sujet de ce document à l'adresse suivante :

Réseau foresterie pour le développement rural
Overseas Development Institute
Portland House
Stag Place
Londres SW1E 5DP
Royaume-Uni

Les commentaires qui parviendront seront transmis aux auteurs et pourront éventuellement figurer dans des bulletins ultérieurs. Certaines ou toutes les parties de cette publication peuvent être photocopiées, à condition que leur source soit mentionnée. La Coordonnatrice du Réseau remercie d'avance ceux qui voudront bien lui donner des précisions sur toute utilisation éventuelle de ce document à des fins de formation, de recherche ou de conception, exécution ou évaluation de programmes. Les points de vue exprimés dans les documents sont ceux de leurs auteurs et des membres du réseau. Ils ne reflètent pas nécessairement les politiques de l'ODI.

Réviseur du document de Philip Dearden :

David Brown

Réviseur du document de Michael Underwood :

Kate Schreckenberg

Mise en page :

Caroline Wood et Cathy Waterhouse

Traduction :

Claude Karnif

Imprimé par :

Russell Press Ltd, Nottingham

sur papier recyclé

Logo du RDN conçu par Redesign

Rural Development Forestry Network
Overseas Development Institute
Portland House
Stag Place
London SW1E 5DP

Téléphone : +44 (0) 20 7393 1600
Télécopie : +44 (0) 20 7393 1699
Courrier électronique : forestry@odi.org.uk
Site Internet : <http://www.oneworld.org/odi/>

Le Réseau de foresterie pour le développement rural est financé
par la COMMISSION EUROPEENNE